

GDS-SA 88 Fiche d'engagement PSE 2026 (Valable du 1 janvier au 20 mars 2026)

Retourner à : Miclot Julien 23 rue jean Mermoz 88190 Golbey ou Plèche Raymonde 85 rte de Béchamp 88470 La Vioivre

N° d'Apiculteur : _____

Nombre de ruches déclarées et à TRAITER : _____

NOM : _____ Prénom : _____

Raison sociale : _____

Adresse : _____

Adresse mail (si nouvelle) : _____ Téléphone : _____

Je déclare être à jour de ma cotisation GDS et m'engage dans le PSE de la section apicole du GDS à :

- Avoir fait ma déclaration « TELERUCHER 2025 »
- Respecter les prescriptions et les conditions d'utilisation formulées par le Vétérinaire.
- Accepter la visite obligatoire d'un Technicien Sanitaire Apicole ou d'un Vétérinaire une fois tous les 5 ans
- Accepte de recevoir le jour de la délivrance, les conditions d'applications des traitements retenus par le PSE

Je choisis le lieu de mon retrait et mes médicaments

Attention, il n'y aura pas de changement possible une fois la commande saisie

Entourer le lieu de retrait choisi	<u>SAINT DIE</u> Ruchers Vosgiens	<u>REMIREMONT</u> Rucher de Rupt	<u>MIRECOURT</u> Chez M Ph DAVAL	<u>NEUFCHATEAU</u> Rucher Soulosse	Envoi par courrier + 12 €
	<u>SAINT DIE</u> Abeilles des Hts Vosges	<u>MENIL sur BELVITTE</u> Chez M ULRICH	<u>MONTHUREUX</u> Chez M D ROUSSEL	<u>EPINAL</u> Rucher école tranchée de Docelles	

Si vous souhaitez commander, faites-le suffisamment tôt pour bénéficier de l'éventuelle aide régionale 2026. (1,5€/ruche en 2025)	Produits Attention : Majoration des tarifs de 5€ après le 20 mars	Prix unitaire	Quantité	Total TTC
	<u>APIVAR</u> lanières (5 ruches)	24,50 € (20, 42 € HT)		
	<u>APIVAR 60</u> lanières (30 ruches)	127,00 € (105,83 € HT)		
	<u>APITRAZ</u> lanières (5 ruches)	24,00 € (20,00 € HT)		
	<u>OXYBEE</u> (30 ruches)	39,00 € (32,5 € HT)		
	<u>VARROMED</u> (4 ruches)	27,50 € (22,92 € HT)		
Nouveau	<u>CALISTRIP BIOX</u> (5 ruches)	35,00 € (29,17 € HT)		
Attention ces produits nécessitent une préparation et ou une technicité particulière. Consulter les notices sur : https://fnosad-lsa.fr/infos-sanitaires-reglementaires/	<u>VARROXAL</u> 75gr (30 ruches)	46,00 € (38,33 € HT)		
	<u>VARROXAL</u> 200 gr (80 ruches)	108,00 € (90 € HT)		
	<u>Formic Pro</u> 10 x 2 bandes (10 ruches)	120,00 € (100 € HT)		
	<u>Formic Pro</u> 30 x 2 bandes (30 ruches)	300,00 € (250 € HT)		
Forfait si envoi postal		+ 12€		
Libellé du chèque :		TOTAL TTC		
GDS 88 Section Apicole				

ATTENTION :

Signature obligatoire

*En cas d'augmentation de votre cheptel, merci de fournir une copie de votre déclaration annuelle de ruche, sans quoi votre commande ne sera pas prise en compte.
Ce bon de commande est valable jusqu'au 20 mars 2026.

☒-----

GDS-SA 88 Fiche d'engagement PSE 2026

Partie à découper et à conserver par l'apiculteur, (Journée de mise à disposition prévue le 6 juin 2026)

NOM : _____ Prénom : _____ Nombre de ruches à traiter _____

Entourer le lieu de retrait choisi	<u>SAINT DIE</u> Rucher Vosgien	<u>REMIREMONT</u> Rucher de Rupt	<u>MIRECOURT</u> Chez Mr Ph DAVAL	<u>NEUFCHATEAU</u> Rucher de Soulosse	Envoi par courrier + 12 €
	<u>SAINT DIE</u> Abeilles des Hts Vosges	<u>MENIL / BELVITTE</u> Chez Mr ULRICH	<u>MONTHUREUX</u> Chez Mr D ROUSSEL	<u>EPINAL</u> Rucher école	